

POLICULTURES

Octobre 2008

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 130

Les associations rurales victimes des arbitrages budgétaires, page 4 > Patrimoine : le Conseil économique pour des responsabilités partagées, page 5 > Bobigny, une comédie française, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : affaires, crises et hits, page 7 > Une biennale jeunes publics à Marseille, page 8 > L'architecture, un jeu d'enfant, page 9 > Exporter l'art français, page 10 > Champagne-Ardenne, ses grands hommes, page 11 > Un nouveau musée à Saint-Claude, page 12 > L'Hôtel des Arts de Toulon, une politique qui se montre, page 13 > Un mois culturel en bref, page 14 > Notes de lecture : 1968 sur scène, page 16

LES BEAUX DIMANCHES

La crise, et rien ne sera plus comme avant ? des priorités nouvelles, le libéralisme purgé de ses excès ?

Il y a les discours, les faux repentirs, et les gestes. Un des gestes les plus significatifs, pendant ces semaines de tourmente, aura été en France la nouvelle offensive gouvernementale en faveur du travail le dimanche.

Encourager l'ouverture des commerces le dimanche, c'est pousser à la consommation, dessiner une société de l'avoir contre une société de l'être, de l'obsession de l'argent contre le temps pour la famille, pour la culture, pour la découverte du monde intérieur et extérieur. C'est un choix si peu satisfaisant que les résultats des sondages sont orientés, et que les deux ministres qui portent le projet veulent que les commerces ouvrent partout, sauf chez eux, à Saint-Quentin et à Chaumont.

Le mois a aussi été marqué, alors que la crise sévissait dans le monde, par la pitoyable histoire de la Comédie-Française à Bobigny (page 6). Ni le ministère de la culture ni l'administratrice de la Comédie-Française n'en sortent grandis. Elle est révélatrice d'un certain esprit de cour, et d'une attitude envers le théâtre public, théâtre pour élites aux performances commerciales insuffisantes...

Philippe PUJAS

UN BUDGET DE CRISE ET DE RÉFORME

Le budget de la culture se présente cette année dans des conditions encore plus instables que les années précédentes. On était habitué aux présentations flatteuses - une croissance réelle inférieure aux annonces - et aux perspectives de gel qui le rendaient difficile à mesurer. Mais voilà que le budget de l'État est entaché d'incertitudes encore plus grandes que d'habitude par des prévisions de croissance rendues irréalistes par la crise.

Tel qu'il est, ce budget donne cependant, par sa structure, des indications sur une politique qu'on ne peut connaître que par lui. On y lit en effet la

prééminence des industries culturelles, le souci de la performance mesurée par des indicateurs, le peu d'intérêt pour le "développement culturel" et l'accès à la culture. Il y a là une vraie politique, même si elle ne s'affiche pas ouvertement et comme telle le reste de l'année. Tel qu'il est, avec les aléas de la conjoncture et avec sa profil avantageux, le projet de budget que le Parlement s'appête à examiner est donc sincère.

Lire page 2



Les investissements publics vont être restreints, dans un budget 2009 où ne tireront leur épingle du jeu que le centre des Archives nationales à construire en banlieue parisienne, et le Domaine de Versailles dont le plan pluriannuel se poursuit. Versailles qui a par ailleurs rénové le Petit Trianon grâce au mécénat.

UN BUDGET DE CRISE

Le projet de budget 2009 du ministère de la culture traduit des orientations nettes, dans la ligne productiviste donnée par le Président de la République et la réforme de l'État

Un budget de routine que celui qui avait été présenté avant la crise ? Il en a toutes les apparences. Structure inchangée d'une année à l'autre (la même part respective pour les trois "programmes" du ministère), et, comme d'habitude, présentation flatteuse qui permet à la ministre de dire que son ministère est épargné autant qu'il était possible par la rigueur des temps. Mais, sous cette tranquillité d'eaux dormantes, on perçoit les mouvements souterrains liés à la mise en place de la réforme de l'État, entre recherche de l'efficacité chiffrée et nouveaux modes de gestion.

CROISSANCE LIMITÉE

Selon les données communiquées par le ministère de la culture, le budget est annoncé en augmentation de 2,6% sur celui de 2008. Il atteint ainsi, en crédits de paiement, 2,82 milliards d'euros. Ces perspectives favorables sont acquises grâce à l'apport de recettes extra-budgétaires : produit de la vente d'immeubles de l'État (35 millions d'euros, dont 20 iront à la restauration de monuments historiques et 15 au spectacle vivant) et produit de la vente d'immeubles du ministère de la culture (20 millions affectés à la rénovation des écoles d'architecture).

STRUCTURE INCHANGÉE

La répartition par grandes masses ne change qu'à la marge, mais continue d'avantager le spectacle vivant : un petit tiers pour la création, (son budget est indiqué en croissance de 3,1%, mais 15 des 23 millions supplémentaires iront au spectacle vivant) ; 20% pour le programme "transmission des savoirs et démocratisation de la culture" dont les crédits stagnent à 4,65 millions ; 4,2% pour le patrimoine (995,2 millions, soit 2,2% d'augmentation) ; 5% pour la recherche et la culture scientifique.

Le changement profond, il est dans les orientations politiques qui, à masses à peu près constantes, traversent toutes les actions que décrit ce projet de budget.

On nous précise du reste que ce budget 2009 et les perspectives budgétaires 2010 et 2011 (lire par ailleurs encadré) "sont l'expression d'orientations stratégiques". Lesquelles ?

D'abord, la réforme du ministère, qui sera effective en cette année 2009. Rappelons-en le contenu : trois directions générales sur - les patrimoines - la création et la diffusion - les media et l'économie de la culture.

A ces directions s'ajoute un secrétariat général "chargé de développer une vision stratégique et prospective, de coordonner les politiques transversales et de mutualiser les fonctions de soutien".

PLUS POUR LES DRAC

Le ministère s'appuiera en régions sur des DRAC confirmées par la réforme de l'État parmi les huit services déconcentrés au niveau régional. Ces DRAC verront en 2009 leurs ressources légèrement accrues : leurs crédits sont annoncés en hausse de 3,3%. On verra plus loin que cela n'augure en rien un rééquilibrage général au profit des régions, les grands travaux continuant à privilégier Paris.

LA CULTURE DU RÉSULTAT

Le budget est aussi marqué par la culture du résultat et de la performance dont le Président de la République avait fait, dans sa fameuse lettre de l'été 2007 à la ministre de la culture (*Policultures septembre 2007*), sa ligne directrice. Cette préoccupation recoupe le souci de l'efficacité dans la gestion, à la base des restructurations.

Performance : c'est par exemple l'incitation à constituer dans l'enseignement supérieur artistique des pôles d'excellence, c'est la "rénovation" des liens entre les musées et la RMN qui créera dès cette année deux nouveaux établissements publics (musée et château de Fontainebleau, musée de la céramique de Sèvres associé à la Manufacture) suivis le 1er janvier 2010 du musée Picasso (date où l'Orangerie sera rattachée à Orsay).

Mais le devoir de performance est aussi inscrit dans les objectifs fixés aux établissements publics, grands musées, grands théâtres, etc.. La subvention globale des 78 "opérateurs" sous tutelle du ministère diminue de 1%. Cela

ET DE RÉFORME

marque un coup d'arrêt à la progression des dépenses, se félicite le ministre pour qui la baisse des subventions "a été rendue possible par le dynamisme des ressources propres (+ 9% hors recettes Abou Dhabi)". Le ministre rappelle que "cette orientation s'inscrit dans le cadre des décisions prises par le Conseil de modernisation des politiques publiques". Il souligne que "le développement des établissements publics doit pouvoir s'appuyer sur un renforcement de leurs ressources propres (mécénat, valorisation de leur patrimoine immatériel et de leur patrimoine immobilier, locations d'espaces et activités événementielles, etc.).

LES GRANDS INVESTISSEMENTS

Paradoxe : alors que la ministre insiste sur l'importance des régions, ce sera une fois de plus l'Ile-de-France, dans un programme à petite voilure, qui sera privilégiée : les investissements en région s'élèveront à 75,8 millions contre 110,7 millions en région parisienne ; leur part sera ainsi de 41% contre 43% en 2008. L'écart qui tendait à se réduire depuis 2006 recommence donc à se creuser.

Le programme parisien est lourd de la poursuite du schéma directeur de Versailles, qui mobilisera à lui seul 24 millions d'euros. Mais il portera surtout, cette année, le poids des travaux sur le Centre des archives de Pierrefitte-sur-Seine, qui doivent démarrer avec un total de 34 millions. Le centre doit au total coûter 213 millions d'euros valeur 2006 et s'achever en 2012.

L'autre grand chantier parisien est le Grand Auditorium-Philharmonie de Paris, dont les 203 millions doivent être co-financés par l'État (45%), la Ville de Paris (45%) et la Région (10%). Prudence dans ce domaine : 140 millions sont prévus en autorisations d'engagements, mais seulement 5,7 millions en crédits de paiement.

Enfin, le futur centre d'art contemporain du Palais de Tokyo démarrera avec lenteur : un peu moins d'un million d'euros seulement pour les études et la préfiguration en 2009 comme en 2010. Les travaux commenceront en 2011.

En régions, le MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) bénéficiera de la désignation de Marseille comme capitale culturelle européenne en 2013. L'État s'est en effet engagé à accompagner les collectivités locales dans le financement d'un dossier qui

ne parvenait pas à décoller.

L'ACTION CULTURELLE, ENCORE LA GRANDE ABSENTE

Une nouvelle fois, ce sont les crédits du troisième programme, "transmission des savoirs et démocratisation", qui sont les grands sacrifiés du projet de budget. Certes, le ministre tord les chiffres dans tous les sens pour les présenter en augmentation, mais, même s'il plaide que la baisse des crédits de paiement (3,9%) n'est pas significative parce que le périmètre a changé, le chiffre reconnu à périmètre constant, 0,6%, marque un recul sensible si on intègre la hausse des prix.

Dans ce programme, ce sont les crédits pour l'enseignement artistique supérieur qui pèsent le plus (219 millions, +0,3%).

Quant à "l'accès à la culture", 53,5 millions d'euros (+ 1,7%) y seront consacrés. La priorité ministérielle est d'améliorer l'accueil des handicapés dans les établissements culturels. Le ministre s'engagera aussi dans les quartiers prioritaires dans le cadre du plan gouvernemental "Espoir banlieue". La preuve : il va affecter un million d'euros "à un appel à projet national afin de développer les actions culturelles en faveur des quartiers défavorisés".

TROIS ANS DE VACHES MAIGRES

Nouvelles règles budgétaires obligent, le projet de budget 2009 est accompagné de perspectives à trois ans. Celles-ci sont marquées par la stagnation annoncée des dépenses. Il est en effet prévu que le budget de la mission "culture" ne progressera en 2010 et 2011 que de 0,6%. Le ministre assure toutefois que, comme en 2009 - où le budget sauve les meubles mais pas les immeubles puisque sa croissance est assurée par la vente du capital immobilier de l'État - la culture bénéficiera de ressources extra-budgétaires (sans doute les prélèvements attendus sur des jeux, ou une autre trouvaille à venir).

Ces perspectives de non-croissance sont assorties, selon les règles générales fixées aux établissements publics, d'impératifs de rentabilité accrue et de performances pour les établissements publics culturels.

Il est précisé que "la totalité des opérateurs disposera, d'ici 2011, d'un contrat pluriannuel de performance, fixant précisément les objectifs à atteindre et les modalités de mesure de leur performance".

Dans l'analyse serrée qu'il a fait du budget 2009, le Parti socialiste relève que les perspectives triennales indiquent une baisse des crédits consacrés à la création : -22 millions en trois ans, soit -3%. Le PS juge cette baisse "inacceptable", avant d'hasarder une hypothèse : "On ne peut s'empêcher de penser aussi que le gouvernement pense et anticipe un transfert de responsabilités sans transfert de ressources aux collectivités territoriales, ou veut y obliger les acteurs de la vie culturelle, élus comme professionnels."

LES INDUSTRIES CULTURELLES

Les PME culturelles "représentent une force de renouvellement pour la création et un vrai gisement pour l'emploi". Telle est la conviction exprimée par la ministre de la culture lors de la présentation de son budget, conviction qu'elle a répétée à diverses reprises depuis.

La ministre souligne ainsi qu'elle ne concentre pas son attention sur les grands groupes, mais qu'elle s'intéresse aussi dans cet esprit aux librairies indépendantes - un million d'euros en 2009 pour les librairies labellisées LIR (librairies indépendantes de référence) -, et à la musique ("j'ai ciblé mon action depuis un an sur les labels et les distributeurs indépendants").

Ce sont ces PME qui devaient être au cœur des travaux des "Arènes de l'indépendance", manifestation organisée par le ministère les 23 et 24 octobre.

UN BUDGET DE CRISE ET DE RÉFORME

La culture en milieu rural victime des arbitrages de l'agriculture

La Confédération nationale des foyers ruraux subit de plein fouet la rigueur budgétaire, et elle le dénonce vivement. Selon son président, Jean-Marie Beurton, les trois sources sur lesquelles reposaient ses subventions d'État sont aujourd'hui touchées, jusqu'à réduire ses ressources de 500 000 euros.

Premier et principal abandon : celui du ministère de l'agriculture, qui a purement et simplement supprimé la ligne budgétaire "développement rural" qui lui apportait 340 000 euros en 2008. Les deux autres ministères qui appuyaient la FNFR, Culture et Jeunesse et sports, ont eux aussi réduit leur subvention.

Le Président de la FNFR a pris sa plume la plus acérée pour écrire au Président de la République, lequel avait dit pendant l'été (à Batz, le 24 juillet) le bien qu'il pensait de l'éducation populaire. Il écrit ainsi : "Nous ne vous cacherons pas, Monsieur le Président, que les mots employés ont fait écho chez les militants de la formation permanente, de l'action culturelle, de l'action jeunesse et de l'animation des territoires ruraux que nous sommes. Nous vous en remercions. Mais nous ne vous cacherons pas non plus qu'en

contrecoup, ces mots suscitent chez nous un sentiment de gêne, d'incompréhension, voire un profond sentiment d'injustice. L'histoire devra-t-elle retenir que c'est au moment ou le chef de l'Etat français, fait sans précédent à notre connaissance, reconnaît sans aucune ambiguïté l'utilité sociale, civique, citoyenne, des acteurs de l'éducation populaire, que certains d'entre eux seront contraints de déposer leur bilan et de cesser leur activité ?"

RECENTRAGE

Jean-Marie Beurton dénonce

- "Le recentrage de l'action du ministère de l'Agriculture et de la Pêche sur ses actions régaliennes, avec la disparition progressive des actions de développement des territoires ruraux dès lors qu'elle ne sont pas directement liées à la question agricole"

- La concentration des crédits du ministère de la Culture et de la Communication sur les grandes institutions culturelles essentiellement situées en milieu urbain

- La réduction des moyens du Secrétariat d'Etat aux Sports, à la Jeunesse et à la Vie associative

et le recentrage de ses missions vers la sécurité et la prévention des pratiques à risque".

Cette lettre n'a eu aucune réponse. La FNFR voudrait que la question, qui est au fond celle de l'animation culturelle des territoires ruraux, soit traitée par le Parlement lors du débat budgétaire. Les élus locaux vont être sensibilisés.

En attendant, la FNFR fait ses comptes, avec inquiétude : 500 000 euros, c'était en 2008 environ le tiers de son budget (dans lequel les cotisations des membres totalisent 900 000 euros). Et elle se demande ce qu'il faudra sacrifier. Des 500 000 euros qui disparaissent cette année, 300 000 étaient redistribués au niveau local. C'est donc tout le réseau qui sera affecté. Le congrès, qui devait avoir lieu à la fin du printemps, sera repoussé en décembre, pour prendre le temps de la réflexion.

La FNFR revendique 3000 associations locales, 35 000 administrateurs bénévoles et 200 000 adhérents.

UN RAPPORT DU SÉNAT POUR "LA FIN DU YALTA" ENTRE LE QUAI D'ORSAY ET LA RUE DE VALOIS

Le Sénat a rendu public un rapport du sénateur André Gouteyron sur l'action culturelle extérieure de la France. Une de ses idées forces : en finir avec le "Yalta" entre le ministère de la culture et celui des affaires étrangères, imposé à André Malraux lors de la création de son ministère, et devenu plus que jamais contre-productif.

M. Gouteyron fait d'abord un constat : la diplomatie culturelle française est en crise, et le milliard d'euros qu'elle dépense est mal utilisé. "L'impact de la politique de rayonnement culturel, note-t-il, est à la fois réel et incertain". Il fait trois propositions :

- "retrouver un pilote", ce qui nécessite selon lui de "rompre avec le Yalta" qui avait, à la création du ministère des affaires culturelles, confié la culture en France à ce ministère et la culture à l'étranger au ministère des affaires étrangères"

- revoir en profondeur le modèle du « centre culturel » à l'étranger, en affirmant notamment une préférence pour la programmation "hors les murs", au moins en Europe et dans les pays de l'OCDE où ces centres culturels n'ont plus la taille critique face aux institutions nationales. Le modèle reste pertinent pour d'autres pays, notamment en Afrique, où "les centres culturels

français constituent des lieux culturels de référence".

- "permettre aux conseillers culturels de redevenir le pivot des échanges culturels, dans un rôle de « passeur », de mise en relation de nos industries culturelles avec celles des pays étrangers, au service des créateurs français à l'étranger."

Le réseau français reste le plus grand du monde. Mais il se réduit : on ne compte plus que 144 centres culturels, contre 173 en 1996.

Disponible sur www.senat.fr

PATRIMOINE : LE CONSEIL ÉCONOMIQUE POUR DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Un rapport de Jean-Jacques Aillagon pour le Conseil économique et social prône un nouveau partage des responsabilités entre l'État, les collectivités locales et les propriétaires privés. Proposition vedette : le transfert des cathédrales

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté le 23 octobre un rapport et un avis présentés par Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la culture et président de l'Établissement public de Versailles, sur "une nouvelle dynamique pour les politiques de conservation du patrimoine monumental". Une idée centrale traverse ce rapport : le partage des responsabilités entre l'État, les collectivités territoriales, les propriétaires privés et les acteurs économiques.

La proposition la plus spectaculaire concerne les rapports entre l'État et les collectivités locales. Jean-Jacques Aillagon propose de prolonger l'action qu'il avait engagée quand il était ministre de la culture : le transfert d'un certain nombre de monuments de l'État à des collectivités locales volontaires. Mais il va plus loin, dans deux directions :

1/ il met sur le tapis les cathédrales, que la commission présidée par René Rémond qu'il avait chargée de travailler sur les transferts possibles avait écartées. Pour Jean-Jacques Aillagon, il ne faut plus avoir ce tabou. Les raisons pour lesquelles la plupart des cathédrales

appartiennent à l'État sont religieuses, souligne-t-il : ont été transférées en 1905 celles qui étaient siège épiscopal. Résultat : des cathédrales sans intérêt architectural comme Saint-Étienne à Toulouse sont à l'État, alors que le monument religieux majeur de la ville, la basilique Saint-Sernin, est municipale.

DANS LES DEUX SENS

Deuxième extension par rapport à la proposition de 2003 : l'opération devrait pouvoir se faire dans les deux sens. Ainsi, le transfert à l'État de Saint-Sernin compenserait celui de Saint-Étienne. Plus généralement, certains monuments appartenant aux collectivités locales, mais "dont la taille et l'importance font qu'ils constituent pour ces propriétés des charges disproportionnées", pourraient prendre place dans le giron de l'État. Une commission, dans l'esprit de la commission Rémond, pourrait piloter ce travail. L'important, commente Jean-Jacques Aillagon, est que ces échanges se fassent "loyalement", c'est-à-dire notamment dans une totale transparence des implications financières des

transferts.

Le partage des responsabilités, ce pourrait être aussi, selon le rapport, le transfert aux collectivités locales (sans doute aux régions, les mieux placées pour le faire, ne serait-ce que par leur extension géographique) de l'inscription des monuments à l'inventaire supplémentaire.

Jean-Jacques Aillagon suggère que ce transfert soit expérimenté dans deux régions pilotes. En cas de succès, et de généralisation, on créerait "un nouveau label déclinable "monument inscrit à l'inventaire du patrimoine de la Bourgogne" (de l'Aquitaine, de la Picardie...)"

L'État "définirait les normes méthodologiques et culturelles qui s'appliqueraient à l'inscription de façon à harmoniser les critères sur l'ensemble du territoire".

Le rapport de Jean-Jacques Aillagon recommande d'"affecter au patrimoine monumental des ressources suffisantes et pérennes". Il fait sien le chiffre de 400 millions d'euros par an qui fait consensus chez tous les intéressés, ainsi que la proposition d'instituer pour y

parvenir un prélèvement sur le chiffre d'affaires de la Française des Jeux.

Il se prononce aussi pour le maintien du dispositif Malraux sur les secteurs sauvegardés, acceptant son plafonnement, avec toutefois un socle à conserver : "la stabilité des immeubles, de leur clos et couvert".

www.ces.fr

RENDEZ-VOUS

BRIVE : FOIRE DU LIVRE

Sous l'impulsion du nouveau maire de Brive, Philippe Nauche, la Foire du livre affiche un début de renouvellement, qui devrait être plus marqué encore en 2009. Signe de la nouvelle ouverture : le choix du président de cette édition, Frédéric Beigbeder, "tenant de cette nouvelle génération d'écrivains qui trouvera désormais toute sa place à Brive", nous dit le dossier de presse.

7 au 9 novembre Brive
www.foiredulivre.net

PAROLES D'HIVER

La 19^e édition d'un festival itinérant "des arts de la parole", qui se déroulera dans 44 communes des Côtes d'Armor. Des conteurs, des lectures, du théâtre tout public et jeune public, de la musique, des expositions de photographie, des rencontres.

20 novembre au 7 décembre
Org. : ODDC (Office départemental de développement culturel)
www.oddc22.com

PICASSO : CHER PUBLIC !

C'est l'exposition de l'année, la plus volumineuse, la plus chère, celle qui doit battre les records de fréquentation : il s'agit bien sûr du triptyque Picasso, réparti entre les Galeries nationales du Grand-Palais, le musée d'Orsay et le musée du Louvre. Le démarrage répond aux attentes, puisque plus de 5 000 visiteurs se pressent chaque jour

au Grand Palais.

Cette exposition mobilisant les trois lieux est une première, que la ministre de la culture a voulu saluer en poussant notamment les organisateurs à proposer un billet groupé. C'est chose faite, et le ministère a pu l'annoncer avec une satisfaction visible. Le billet groupé coûte 26 euros. Si on ne veut voir

que l'exposition du Grand-Palais, 12 euros suffisent, et même 8 euros si on a entre 13 et 25 ans et les familles nombreuses.

"Cette initiative, déclare Christine Albanel dans un communiqué, est dans la continuité des actions que je mène depuis un an afin de faciliter l'accès à la culture pour tous."

A BOBIGNY, UNE COMÉDIE FRANÇAISE

Succession de maladresses et d'improvisations autour du projet d'installation de la Comédie-Française à la Maison de la Culture de Bobigny

La Comédie-Française s'installant à la MC93 de Bobigny ? L'idée de Mariel Mayette, administratrice de la Maison de Molière, s'est écartée trop tôt, au point de provoquer l'émotion de la profession, et de conduire la ministre de la culture à tenir dans la précipitation une conférence de presse contre "la désinformation".

Historique des faits : Muriel Mayette, habitante de Bobigny, a l'idée que le théâtre de la ville, la MC93 (l'une des Maisons de la Culture de Malraux) pourrait héberger un nouveau développement de la Comédie-Française. Elle en parle à la ministre, qui en parle aux élus, et le bruit se répand... jusqu'au directeur de la MC 93, Patrick Sommier. Qui, naturellement, apprécie peu, et le fait savoir.

Conférence de presse, donc, le 6 octobre, à la mairie de Bobigny. Trois intervenants, la maire (PC) de Bobigny, Catherine Peyge, le nouveau président du Conseil général Claude Bartolone (PS), et enfin la ministre de la culture. La maire de Bobigny est enthousiaste. "Quel maire digne de ce nom, s'exalte-t-elle, refuserait une telle opportunité ? qui refuserait la Tour Eiffel, les Arènes de Nîmes, le Grand Stade ?"

Claude Bartolone est plus mesuré. Ce projet, dit-il, c'est la langue d'Esopé. Il serait la pire des choses s'il était ressenti comme une humiliation par l'équipe de la MC 93, comme un désaveu de sa politique de création et de relation avec son public. Il précise sa position : "Si j'ai accepté de participer aux discussions, c'est que je souhaite que soient examinées toutes les conséquences de cette proposition".

LÉGÈRETÉS

Dans cette comédie française, entre cour (celle du Palais-Royal, où Comédie-Française et ministère de la culture se font face) et jardin (Bobigny, chef-lieu de la Seine-Saint-Denis), la légèreté du ministère et celle de Muriel Mayette sont confondantes.

Rapprocher deux grandes institutions qui pourraient être complémentaires, pourquoi pas ? cela aurait pu être une belle idée, si elle avait été pensée en commun. On peut même pousser le raisonnement plus loin : si, comme

Il attend notamment des précisions sur l'engagement financier de l'État, mais aussi "la démonstration que la synergie entre deux établissements exceptionnels pourrait aboutir sur un projet partagé".

Christine Albanel se veut à la fois rassurante et évasive. Rassurante : il s'agit de bâtir quelque chose de nouveau, de relier des institutions existantes avec le meilleur d'elles-mêmes. Évasive : il faut du temps pour mettre en place ce projet.

DOUBLE DISCOURS

Fin de la "désinformation" qui avait provoqué la tenue de cette conférence de presse précipitée ? Hélas, le discours ministériel est double : il y a ce que dit la ministre, et ce que raconte le dossier de presse, qui présente un projet plus avancé que ce qui était dit : on apprenait que "il s'agira pour la troupe et pour les équipes de l'institution de d'intervenir dans la cité, les collèges ou les lycées", ou encore que la Comédie-Française sera "un lieu de création où seront impliqués les jeunes de la cité", que "chaque année un grand thème sera déterminé", que "Bobigny permettra à la Comédie-Française de croiser les artistes et le public grâce à des espaces appropriés : un restaurant qu'il faudra développer, une librairie, un foyer de spectateurs, un atelier, une école du spectateur, des rencontres, etc."

Patrick Sommier, qui n'avait pas ce dossier de presse en main pendant la conférence de presse, en prenait connaissance dans la soirée, et réagissait deux jours plus tard par un communiqué. Il rappelait qu'il avait été reçu

quelques jours plus tôt par le Directeur du théâtre au ministère, Georges-François Hirsch : "j'ai reçu l'assurance que rien ne se ferait sans moi, sans la MC93 et qu'il ne s'agissait que d'une étude, d'un projet à débattre et qu'en tout état de cause, la MC93 garderait son indépendance et son identité."

La profession est évidemment montée au créneau pour défendre la MC93 : personnalités, Syndec ont apporté un soutien appuyé. Et puis, les comédiens français eux-mêmes ont déclaré qu'ils ne pouvaient s'associer à un projet aussi unilatéral. La ministre de la culture a fait part de sa "perplexité" devant la réaction des sociétaires, assurant avec un bel aplomb que "le 6 octobre, la MC 93 et la Comédie-Française ont manifesté leur intention d'engager une réflexion sur un sujet commun."

Derniers épisodes :

le 14 octobre, une réunion rue de Valois avec Muriel Mayette et Patrick Sommier posait, indiquait le ministère, le principe d'une coopération entre les deux théâtres, et fixait un horizon à cette coopération : la saison 2011-2012. Mais Patrick Sommier contestait aussitôt le communiqué ministériel, qui avait été selon lui d'abord rédigé en commun puis modifié : l'indépendance de la MC93 n'y était plus affirmée. Deux jours plus tard, un médiateur était nommé en la personne de Bernard Faivre d'Arcier, ancien directeur du festival d'Avignon. Enfin, les directeurs des grands théâtres de banlieue demandent à accueillir eux aussi la Comédie-Française. A suivre...

le laissait entendre le ministère, la MC93 est en perte de vitesse, on pouvait signifier courageusement à son directeur qu'il ne fait plus l'affaire, et lui dire pourquoi. Il y avait là matière à un beau débat sur les objectifs d'une politique publique du théâtre. L'État aurait précisé une pensée aujourd'hui fuyante. On aurait su ce qu'il entendait par public, création, etc., et pourquoi Bobigny n'était plus un bon exemple.

Légèreté dans la communication, aussi. Le

ministère, qui a prétendu vouloir combattre la désinformation, n'a cessé lui-même de solliciter les faits, de les tordre pour leur faire dire ce qu'il souhaitait communiquer.

Tout cela, bien sûr, à cause d'une légèreté originelle : celle de prêter une oreille attentive, sans analyse de l'ensemble des enjeux, à une administratrice du Français elle-même bien légère.

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

AFFAIRES, CRISES ET *HITS*

Une affaire. « L'affaire » de La Marseillaise sifflée par une partie du public lors d'un match de football de l'équipe de France. Moi, je ne m'intéresse pas du tout au sport, donc je m'en fous. Mais rien à faire, les journaux en sont pleins, faut bien en penser quelque chose.

Allons, penchons-nous sur « l'affaire »... Bon. Quel rapport entre le stade « de France » un soir de match et notre hymne national, nos valeurs, notre communauté, notre histoire ? D'après moi, il faut un sacré culot pour exiger des jeunes qu'ils respectent comme étant « la France » ce mélange recuit de pognon arrogant et de violence médiatique ! Quel rapport avec notre démocratie ? Quel rapprochement possible avec les Résistants qui rôdaient dans l'ombre, les volontaires chantant La Marseillaise à Valmy, les ouvriers de 36 ? Aucun. Ces footballeurs ne sauraient représenter la « Nation » ni me représenter, ni l'image de mon pays, ni l'idée que je me fais de la République, ni aucun de mes idéaux ni ceux de mon père. Personnellement, j'estime qu'on devrait interdire les hymnes nationaux dans les stades. Cessez donc de mélanger la République et la pornographie. Faites du football et du commerce ; ne venez pas vendre vos esquimaux et vos boules de gomme sur le monument aux morts. Nous voulons une loi sur ça. Vite !

La crise. Ce qui est bien dans la crise, c'est qu'il y a maintenant environ un mois que personne dans un journal ne m'a plus traité de ringard, passiste, populiste, frileux, raciste, vichyste, collabo. La bêtise contemporanéiste retient son souffle, réfrène son arrogance, il y a comme un doute... J'en profite pour oser respirer. Sans compter que sur les photos, j'ai vu deux ou trois libéraux qui faisaient une gueule de mal de mer, à bord de leurs carnets de chèques en forme de tapis volants sans gouvernail. Ça m'a requinqué.

Les artistes. Une voix sur France-Culture, un soir. Un jeune artiste, dans une émission sur l'art plastique. Il exprime carrément son idée, que voici : étant donné qu'en art, on est célèbre ou rien, sa seule chance est de « faire un hit ». Texto. Un hit, comme dans la variété. Faire un hit très vite ou la mort.

C'est, tranquillement exprimé, le contraire de tout ce qui a mu les artistes depuis un siècle et demi. Or, ce jeune homme n'a certainement pas le sentiment de trahir l'esprit que ces mêmes modernes ont créé : la liberté de l'artiste et tout ça. Ni d'insulter l'art. Pour lui être artiste, c'est être adoubé, réussir.

L'idée aussi du succès rapide – idée totalement anti-artistique, totalement libérale. Puis cet incroyable conformisme, cette immoralité affirmée, cette acceptation conformiste de la règle du jeu. La liberté choisissant la servitude, c'est donc là qu'on devait en venir, un siècle et demi après ? On aurait pu se douter que la fin de l'académisme signifiait la fin des critères et donc conduisait inévitablement à la victoire du chaubize...

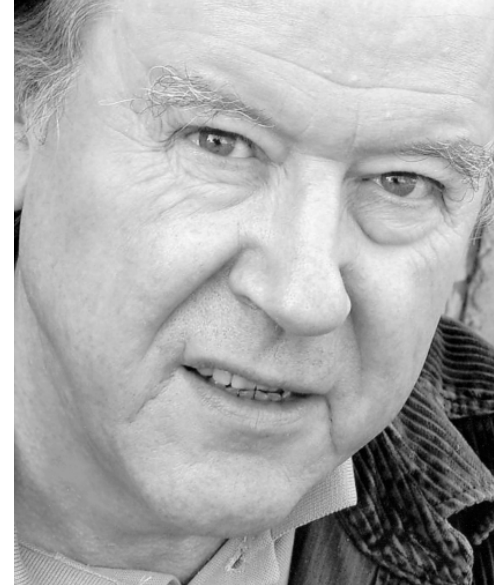
Eh bien, ainsi sera l'avenir ! Tel qu'il est déjà dans certains secteurs artistiques depuis plusieurs décennies. D'un côté : un machin officiel (j'appelle officielle l'alliance médias-institution-université-tout-Paris : la parole dominante) parcouru de faiseurs de hits...

De l'autre côté, errant dans la nature, des artistes fantomatiques, semi-amateurs ou totalement amateurs, inconnus, ringards, réprouvés, pleurant l'humanisme perdu avec leur public, et tous ensemble sachant très bien que l'art officiel (ci-dessus), fait de hits et d'actualités incontournables et certifiées conformes est de la merde.

Je ne le connais pas, le petit gars qui parlait l'autre soir. J'espère ne jamais le connaître. Je trouve que c'est dommage, à son âge, de se vanter à la radio nationale de n'avoir pas d'âme.

Un anniversaire. Les 30 ans de la mort de Brel. Qu'est-ce qu'il avait, Brel, qui faisait qu'avec des chansons moyennes, souvent médiocres, il était un grand ? Sa plus immense chanson, Amsterdam, était une chanson « ratée », ainsi que l'écrivait le journaliste Bertrand Dicale du Figaro, dans un article du 31 juillet 2007. Une chanson « ratée » d'après Brel lui-même, qui ne voulut jamais l'enregistrer en studio, après l'essai triomphal, en public, en octobre 64.

Brel faisait des chansons médiocres ; alors pourquoi le mettons-nous tous – et moi le premier – au rang des grands ? Au rang des quatre fondateurs (Leclerc, Ferré, Brassens, Brel...) ? Parce que, comme eux, il abandonnait le plan-plan de la variété, les stéréotypes, les conventions, les petites combines pour réussir (des hits, aurait dit le petit gars ci-dessus). Il mettait sa propre vie dans son œuvre, ce que, jusque là, ne faisaient jamais les artistes de music-hall. Et, avec lui, l'essentiel n'était pas dans le texte : il était dans cette extraordinaire façon de prendre la salle avec sa voix, de prendre le monde, la société, dans sa chanson. Non pas dans telle ou telle chanson, mais dans l'acte même de chanter. Cela qui tout simplement nous faisait penser que nous avions



raison – nous, notre génération, notre jeunesse – de croire en l'art, de croire dans les artistes, et de croire en la culture. Avec sa voix, il fondait notre foi dans le monde.

On parle aussi de Coluche, ces temps-ci. Avec lui, voilà la fin du comique gentil, celui des Fernand Raynaud, des Robert Lamoureux, la fin du « bon enfant »... Voilà le sale gosse, le grinçant, qui, nouveauté, osait être vulgaire. Au début, ça nous faisait vraiment marrer. Puis il devint un chef de bande féodal ravageant la campagne : tout le monde est nul – même moi, allez hop, que rien ne repousse ! C'était de moins en moins drôle, de plus en plus vraiment vulgaire. Et le mauvais goût allait avec l'arrogance (je peux tout me permettre...). Il se crut subversif, mais subversif sans idéologie – c'était bien dans l'époque. Et il termina par un court-circuit entre sa situation de maître du monde et son penchant autodestructeur, cette lamentable candidature à l'élection présidentielle. Insultant pour les citoyens. Sinistre. Ridicule, surtout.

On terminera sur Paul McCartney et sa récente déclaration en Israël (Ou à Québec - il y était en août...) (Ou au deux ?) Une déclaration digne du roi des cons : « Je suis plutôt apolitique et mon message est un message de paix. » Apolitique, hein... Juste des hits.

UNE BIENNALE JEUNE PUBLIC À MARSEILLE

RENDEZ-VOUS

EPCC, MODE D'EMPLOI

Il existe un comité de liaison des EPCC (Établissements publics de coopération culturelle) piloté par ARTECA (Centre de ressources de la culture en Lorraine). Ce comité de liaison organise un stage intitulé "EPCC : mode d'emploi".

Utilisant l'expertise et l'expérience des pionniers de ce nouvel instrument de gestion des équipements culturels publics, ce stage s'adresse aux responsables des services culturels et juridiques des collectivités territoriales, aux agents de l'État, et "aux responsables d'institutions et de projets artistiques et culturels".

21 et 22 janvier Paris

Contact : Solenne Tormen,
arteca@arteca.fr
www.arteca.fr

ARCHITECTURES AU LOUVRE

Le projet "artistique et architectural" de la Philharmonique de Paris fera l'objet d'une table ronde à l'Auditorium du Louvre, le 7 novembre à 18h30. Y participeront Jean Nouvel, architecte du projet, Pierre Boulez et Laurent Bayle (président de l'association Philharmonie de Paris).

Cette table ronde prend place dans un cycle qui se poursuivra le 10 décembre avec Jacques Herzog, cofondateur de l'agence Herzog & de Meuron, architecte de la tour annoncée à Paris porte de Versailles, prix Pritzker 2001.

Réservations :

Tél. : 33 (0)1 40 20 55 00
www.louvre.fr

Une "préfiguration" de biennale a lieu en cette fin octobre à Marseille et Toulon, à l'initiative de Massalia. Objectif : un grand théâtre jeune public à Marseille

La préfiguration d'une biennale jeune public : c'est ce que proposent Philippe Foulquié et son théâtre Massalia de Marseille pendant dix jours, du 21 au 31 octobre. Avec un grand objectif final : doter Marseille d'un grand théâtre pour le jeune public. La manifestation de préfiguration se déroule à Marseille et à Toulon, en association avec le le Pôle Jeune Public de Toulon, qu'anime aussi Massalia.

Et Philippe Foulquié entend bien profiter des perspectives ouvertes par la désignation de Marseille comme capitale culturelle européenne en 2013 pour donner des chances supplémentaires à son projet. C'est que si Massalia fait beaucoup pour le jeune public à Marseille, il ne dispose pas à ce jour d'espace propre ; il utilise divers espaces de la Belle de Mai. Un outil propre paraît aujourd'hui



ogumit Gudalewski

Bialostocki Teatr Lalek (Pologne)

impératif à Philippe Foulquié. Le Théâtre de la Jeunesse pourrait s'ouvrir à Marseille en 2013.

Aux responsables politiques de prendre le dossier en mains, pour créer à Marseille un grand pôle de création, de diffusion et de

réflexion sur le théâtre jeune public.

Cette édition de préfiguration comprend une dizaine de spectacles, ainsi que des rencontres et des débats, autour d'une question commune : "C'est qui, c'est quoi, les enfants, les jeunes, au XXI^e siècle ?".

La programmation des spectacles est résolument européenne (d'Allemagne, d'Italie, de Pologne, du Portugal, de Belgique), comme l'était la rencontre organisée le 23 octobre à Toulon sous le chapiteau du Cirque Romanès sur "la question des auteurs en Europe". Une autre rencontre était consacrée à la production.

Théâtre Massalia

La Friche la Belle de Mai

Tél. : 04 95 04 95 70

www.theatremassalia.com

LE SYNDICAT DU CIRQUE DE CRÉATION : DIX ANS

Le syndicat du cirque de création a dix ans. Né fin 1997 comme "syndicat des nouvelles formes du cirque", il dresse de ces dix années un bilan mélangé. A son actif, selon son délégué général, Yannis Jean, intervenant à l'issue d'une journée de débats : une participation active aux négociations collectives, des rapports apaisés et maintenant coopératifs (en particulier sur les questions sociales) avec le cirque traditionnel, une réflexion sur le secteur et sur le spectacle vivant,

les rapports avec d'autres mouvements, notamment au sein de l'UFISC. Ce qui reste moins satisfaisant : une représentativité encore insuffisante (seuls une quarantaine de compagnies adhèrent au syndicat, sur un potentiel de 300).

Cette faible mobilisation traduit-elle un état du cirque ? L'une des figures de proue de la discipline, Adrienne Larue, estime que "nous étions bienvenus il y a 7-10 ans.

Il y avait une grande curiosité des ministères. Les temps ont

changé".

Et Adrienne Larue de s'interroger sur ce que doit être un syndicat alors que le cirque lui-même a changé : "les grandes troupes n'existent plus. La réalité d'aujourd'hui, ce sont des petites formes..." Comment, s'interroge-t-elle, intégrer des formes nouvelles, retrouver ce qu'était un syndicat représentatif de l'avant-garde que nous étions ?

www.syndicat-scc.org

contact@syndicat-scc.org

Le Conseil régional de Bretagne organise cet automne quatre rencontres autour de sa politique culturelle.

La première de ces rencontres a eu lieu le 30 septembre à Cesson-Sévigné, à côté de la capitale régionale Rennes ; elle portait sur la présence des artistes dans les territoires. La deuxième, le 21 octobre à Saint-Brieuc, a débattu de "territorialisation et décentralisation". Sont à venir "identité et diversité" (20 novembre à Brest), et une synthèse générale (9 décembre à Lorient).

Ces rencontres permettront de faire un point sur la politique mise en place par la Région il y a trois ans.

www.rencontrecultureregionbretagne.com